



# Catalogue Formation

## 2008



Fort de 25 ans d'expérience de la gestion des déchets dangereux à risques chimiques, Labo-Services a créé en mai 2002 un centre de formation professionnelle pour accompagner et aider ses clients (et partenaires) à :

- Maîtriser l'évolution des contraintes réglementaires (Code de l'environnement, ADR).
- Prévenir les risques liés à la manipulation, au mélange, et au stockage.
- Optimiser son organisation de la gestion des déchets à risques chimiques.
- Connaître le fonctionnement des filières de collecte, regroupement, traitement.
- Sensibiliser aux risques le personnel qui manipule ces déchets.

A votre service, nous mettons à disposition des formations standards (voir catalogue ci-joint) ou personnalisées sur votre site ou sur nos centres conçues et animées par une équipe composée de spécialistes :

- Un formateur ayant plus de 10 ans d'expérience dans la gestion des déchets.
- Une équipe d'intervenants issus de nos centres, en particulier des chimistes expérimentés voire des spécialistes (responsable de laboratoire, expert filières, responsable technique).

Déjà plus de 2000 personnes de tous niveaux (ingénieurs, techniciens, opérateurs) formées depuis 2003.  
Votre interlocuteur pour tout renseignement : Fabrice Bertolini (formateur) – Tél. : 04 72 49 24 29 ou [fabrice.bertolini@teris.fr](mailto:fabrice.bertolini@teris.fr)



Notre méthode : des apports théoriques appuyés par des exemples concrets et des exercices pratiques



Le centre de formation Labo-Services est déclaré en Préfecture

# Gérer et améliorer la collecte des DDM (déchets dangereux des ménages)



## Objectifs de la formation

- Connaître les contraintes réglementaires (en particulier l'arrêté déchetterie et la réglementation ADR).
- Maîtriser et savoir contrôler le tri des DDM. Connaître les filières.
- Être sensibilisé et savoir prévenir les risques liés aux déchets dangereux acceptés en déchetterie.

## Public concerné

- Responsables, ingénieurs, techniciens de collectivités, en charge de l'organisation, du contrôle ou de la gestion des déchets dangereux des ménages (DDM) en déchetterie.



## Contenu de la formation

- La classification des déchets (zoom sur les DDM). L'arrêté déchetterie (rappel). Le suivi et les registres.
- La réglementation ADR appliquée au cas des DDM (responsabilité, exemption, identification et étiquetage, conditionnement, check-list de vérification). Protocole de sécurité au chargement-déchargement.
- Risques chimiques (intoxication, brûlure, incendie-explosion, ...). Savoir lire une étiquette. Exercice.
- Les familles de tri : définition et exemples, mélanges à éviter. Exercice (sur photos + mise en situation).
- Mode de regroupement et de traitement des DDM. Visite.
- Moyens et méthodes de prévention des incidents. Réactions en cas d'urgence.

## Informations pratiques

**Nos réf. : DDM-01**

Session inter-collectivités : 650 €HT par participant, repas de midi inclus.

Date : nous consulter.

● Durée : 2 jours.

Nombre de participants : 3 à 12.

Session intra : possible, nous consulter.

# Réceptionner, trier et entreposer les DDM

(déchets dangereux des ménages)



## Objectifs de la formation

- Connaître les déchets acceptés et refusés au titre des DDM
- Être capable de trier les produits dans un souci de sécurité et de respect des contraintes des filières
- Être sensibilisé aux risques liés aux différents produits et savoir se protéger.
- Connaître les filières d'élimination ou de valorisation.



## Public concerné

- Agents de déchetterie et leurs coordinateurs qui **réceptionnent, trient et entreposent des déchets dangereux à risques chimiques des ménages (DDM)**.

## Contenu de la formation

- Aperçu de la réglementation applicable (en particulier l'arrêté déchetterie)
- Les risques (intoxication, brûlure, incendie, ...). Lecture des étiquettes (exercice).
- Familles de tri et produits interdits. **Mise en situation** (tri sur déchetterie ou chez Labo-Services).
- Prévention des risques (accueil de l'utilisateur, stockage, EPI) et conduite à tenir en cas d'incident.
- Aperçu des filières de regroupement et de traitement des DDM (vidéo ou visite).



## Informations pratiques

Nos réf. : DDM-02

- Durée : 1 jour. Nombre de participants : 2 à 8.
- Lieu : dans vos locaux ou sur nos centres. Prix, nous consulter.

# Gérer les déchets industriels dangereux (DID et DTQD)



## Objectifs de la formation

- Connaître la réglementation applicable (en particulier Code l'environnement et ADR).
- Savoir prévenir les risques liés aux déchets dangereux
- Être capable d'améliorer son organisation (tri, étiquetage, manutention, stockage).
- Connaître le fonctionnement des filières de regroupement et de traitement.



## Public concerné

- Cette formation est recommandée aux personnes :
  - Responsable et correspondant environnement ou hygiène et sécurité, resp. achat, resp. d'exploitation, ... ingénieurs, techniciens **en charge de l'organisation de la gestion des déchets dangereux conditionnés** (en sac, bidons, fûts, ...)
  - Sont concernés : établissements publics et collectivités, artisans, PME/PMI, industrie, ... de tous secteurs d'activités.

## Contenu de la formation

- La classification des déchets, les principes d'une gestion conforme au Code l'environnement, les exigences de suivi.
- Les exigences du transport (ADR) appliquées au cas des déchets chimiques dangereux.
- Les dangers liés aux produits et déchets chimiques. Exercice.
- Les filières de regroupement et de traitement par type de déchets. Exercice. Visite d'un centre de regroupement.
- Les familles de tri et de stockage : principes de base à respecter, emballage et étiquetage.
- Conseils pratiques pour organiser et optimiser la gestion des déchets en toute sécurité.

## Informations pratiques

Nos réf. : DID-01

- Session inter-entreprise : 650 €HT par participant, repas de midi inclus. A Givors (69) : 29 et 30 juin 2008.
- Durée : 2 jours. Nombre de participants : 4 à 12. Session personnalisée : nous consulter.

# Trier, manutentionner et entreposer des DID et DTQD



## Objectifs de la formation

- Connaître les risques liés aux différents produits/déchets dangereux.
- Réaliser le tri, la manutention et l'entreposage des déchets.
- Être sensibilisé aux règles de préparation des déchets dangereux au transport.



## Public concerné

- Personnel (opérateurs, magasinier, agents du service déchet) en charge de la manutention, de la collecte interne, du stockage centralisé, voire de l'expédition des déchets chimiques conditionnés (déchets industriels dangereux et DTQD).

## Contenu de la formation

- Risques associés déchets chimiques (intoxication, brûlure, incendie, incompatibilités, ...).
- Aperçu des obligations en matière de gestion des déchets dangereux et du fonctionnement des filières.
- Conseils pour se protéger, manipuler, identifier, conditionner, entreposer, et charger les déchets dangereux conditionnés dans un souci de sécurité. Règle de base concernant la conduite à tenir en cas d'incident.

## Informations pratiques

Nos réf. : DID-02

- Durée : 1 jour. Nombre de participants : 2 à 8.
- Lieu : dans vos locaux ou sur nos centres. Prix, nous consulter (personnalisation du module possible).

# Gérer les déchets chimiques de laboratoires



## Objectifs de la formation

- Connaître la réglementation applicable et le fonctionnement des filières.
- Savoir organiser et optimiser le tri, d'étiquetage, la manutention, et l'entreposage.
- Savoir prévenir les risques liés aux déchets de laboratoires et réagir efficacement en cas d'incident.



## Public concerné

- Cette formation est recommandée aux personnes en charge de la gestion des déchets chimiques des laboratoires :
  - Chef d'établissement, responsable environnement, responsable/correspondant hygiène et sécurité, etc.
  - Technicien ou ingénieur de laboratoires, responsable de laboratoire.

## Contenu de la formation

- La classification des déchets, les principes d'une gestion conforme au Code l'environnement, les exigences de suivi.
- Les exigences du transport (ADR) appliquées au cas des déchets chimiques dangereux conditionnés.
- Les dangers liés aux produits et déchets chimiques. Les mélanges incompatibles et réactions dangereuses (exercice).
- Les filières de regroupement et de traitement des déchets conditionnés. Visite d'un centre de regroupement.
- Les règles de tri et de stockage : principes de base à respecter, emballage et étiquetage, exercice sur le tri.
- Conseils pratiques pour organiser la gestion des déchets de laboratoires dans un souci de sécurité. Étude de cas. Retour d'expériences du laboratoire de Givors.

## Informations pratiques

**Nos réf. : Labo-01**

- Session inter-entreprise : 650 €HT par participant, repas de midi inclus. A Givors (69) : 10 et 11 avril 2008.
- Durée : 2 jours. Nombre de participants : 4 à 12. Autre date, autre lieu : nous consulter.

# Trier les déchets chimiques dangereux de laboratoires



## Objectifs de la formation

- Connaître les risques liés aux déchets (chimiques) et les mélanges dangereux.
- Être sensibilisé aux exigences de la réglementation.
- Être capable de trier et stocker les déchets dangereux dans un souci de sécurité et, de respect des contraintes de collecte et de traitement.
- Connaître les règles de sécurité-type (prévention) et la conduite à tenir en cas d'accident.



## Public concerné

- Cette formation est recommandée aux personnes (ex. : techniciens de laboratoires) réalisant le tri et le stockage des effluents liquides et solides, ainsi que des produits « périmés » des laboratoires

## Contenu de la formation

- La classification des déchets, les principes d'une gestion conforme à la réglementation.
- Les dangers liés aux produits et déchets chimiques. Les mélanges incompatibles et réactions dangereuses (exercice).
- Les règles de tri et de stockage : principes de base à respecter, emballage et étiquetage, exercice sur le tri.
- Conseils pratiques pour organiser la gestion des déchets de laboratoires dans un souci de sécurité.

## Informations pratiques

Nos réf. : Labo-02

- Durée : 1 jour. Nombre de participants : 4 à 12.
- Lieu : dans vos locaux ou sur nos centres Prix, nous consulter (personnalisation du module possible).





# OPTION : se préparer et réagir face à certaines situations d'urgence liées aux déchets chimiques de laboratoires

## Objectifs de la formation

- Sensibiliser et préparer aux dangers, aux moyens de protection et aux bonnes pratiques face à des incidents de type déversement accidentel ou mélange dangereux de déchets.

## Public concerné

- Cette formation est recommandée à toute personne travaillant dans un laboratoire.

## Contenu de la formation

- Rappel sur les dangers liés aux déchets chimiques et aux mélanges.
- Choix et règles d'utilisation des équipements d'intervention.
- Conseils et mise en situation : déversements accidentelles, réactions dangereuses dans un bidon.



## Informations pratiques Nos réf. : Labo-03

- Durée : 0,5 jour. Nombre de participants : 2 à 5.
- Lieu : dans vos locaux ou sur nos centres. Prix, nous consulter.

## ... Vous préférez des formations « sur-mesure »



Dans un souci d'efficacité de nos actions de formation et pour répondre à tous vos besoins, nous vous proposons des formations personnalisées, en plus des programmes standards proposés dans le présent catalogue.

Formation « **sur mesure** », c'est à vous de choisir :

- Personnalisation du programme et des exemples.
- Des conseils pour améliorer vos procédures et votre organisation.
- Des supports de formation spécifiques (guide, livret de synthèse).

Pour analyser et répondre à votre besoin :

Fabrice Bertolini, formateur expérimenté  
Tél. 04.72.49.24.29 ou [fabrice.bertolini@teris.fr](mailto:fabrice.bertolini@teris.fr).



Consultez aussi : [www.dechetsadr.com](http://www.dechetsadr.com)

# Conditions Générales de Vente



## Inscription, convention et attestation :

L'inscription ou l'accord client doit être fournie au moins 15 jours avant la date de formation (sauf cas particulier).

Elles ne sont considérées comme fermes qu'après réception d'un bon de commande, un bon d'inscription ou de la convention retournée signée. Les conventions de formation sont transmises en principe avant la formation. Les attestations de stage ou de présence sont transmises après la formation.

## Confirmation-annulation d'une formation :

Le centre de formation se réserve le droit d'annuler une formation 7 jours avant la date de la session. Pour les sessions interentreprises, le nombre minimum de participants est fixé à 4.

En cas d'absence du stagiaire, le remplacement par une autre personne est acceptée. Jusqu'à 15 jours avant le début de la formation, le stagiaire ou l'entreprise peut demander le report ou l'annulation d'une formation par courrier recommandé. Passé ce délai, le Centre de formation peut exiger le paiement de 50% du prix.

Tout stage ou cycle commencé est dû dans sa totalité.

## Tarifs et conditions de règlement :

Les tarifs du présent catalogue ne comprennent ni les frais de transport, ni les frais d'hébergement du stagiaire.

Le repas de midi est en revanche inclus dans les sessions inter-entreprises.

Pour les sessions intra-entreprises les frais de déplacement-hébergement du formateur (en principe à partir de Givors-69), et éventuellement de reproduction ou de conception sont précisés sur la proposition qui vous sera adressée après un premier contact avec le formateur.

Nos prix sont affichés hors taxes, TVA au taux en vigueur en sus.

Sauf accord particulier, le paiement par chèque ou virement est de 30 jours date de facturation. Le Centre de formation se réserve néanmoins le droit de demander un paiement d'avance de tout ou partie.